

Hand, Joni M., *Women, Manuscripts and Identity in Northern Europe, 1350-1550*. Ashgate, Farnham 2013. 24 cm, xiv-251 p., 51 ill. n./bl., index, £ 54,00. ISBN 978-1-4094-5023-8.

Le titre est trompeur. L'auteure s'attache en fait aux livres de dévotion possédés par des femmes qui, par mariage ou naissance, sont « members of the Valois courts of France » (p. 2). Cette formulation est d'ailleurs incorrecte pour certaines des femmes visées, à commencer par celle qui fournit la *captatio benevolentiae* : Catherine de Clèves, nièce du duc Valois de Bourgogne Philippe le Bon, mais *filles* du duc de Clèves et *épouse* du duc de Gueldre, deux princes du Saint-Empire (p. 1). L'ouvrage aligne de fascinantes trajectoires de mss, envisagés sous l'angle de la possession et de la transmission, féminine et masculine, du patronage, et de l'empreinte personnalisée laissée par les femmes qui les ont reçus, commandés, possédés ou offerts (portraits, choix des textes, héraldique et emblématique, *marginalia*). Le grand mérite de l'auteure est de tenter une vue d'ensemble sur deux siècles, en dépassant les cas individuels (et les études antérieures sur lesquelles elle peut s'appuyer). À côté d'observations indéniablement stimulantes, cet ouvrage pose toutefois problème à plusieurs égards.

Le corpus n'est jamais défini clairement, ce qui rend la portée de l'étude incertaine. Le lecteur dénombre 28 femmes, liées sur sept générations, dont nulle part la nomenclature n'est donnée de manière systématique (ni dans le texte, ni sous forme de tableau, ni dans un index spécifique des commanditaires ou possesseurs de ms). Le corpus des mss est tout aussi imprécis : 64 mss sont certes listés en bibliographie, mais aucune liste des mss non conservés, cités dans le texte d'après les inventaires anciens et les mentions, n'est fournie. Une vue d'ensemble du corpus fait donc totalement défaut, de même qu'aucun tableau ou schéma ne permet de suivre tel ms aux mains successives de plusieurs femmes du corpus. Au demeurant, l'auteure n'explique pas pourquoi elle laisse hors considération les mss non dévotionnels possédés par certaines de ces mêmes femmes (sauf peut-être, en creux et en cinq lignes, à la p.93). Le choix de proposer une sorte de typologie de la manière dont les identités de femmes se manifestent dans les mss, aboutit à une vision parcellaire, procédant par accumulation d'études d'ampleurs très variables (d'une à quatorze pages), parfois entrecoupées de généralités.

À cela s'ajoute que le raisonnement ne repose bien souvent que sur des hypothèses (*may..., perhaps..., might have..., possibly..., it can be suggested that...*), voire de véritables pétitions de principe. On peut se demander par exemple si Bonne de Luxembourg a réellement transmis à ses filles son goût des livres, comme affirmé p. 15, alors que l'aînée n'avait que cinq ans lorsque Bonne mourut. Parfois, l'hypothèse cède sans peine à l'affirmation : ainsi, à vingt-huit lignes d'intervalle, « This ms was *probably* commissioned for Margaret of Cleves » et « I argue that Margaret commissioned her ms in Latin because she was able to read Latin » (p. 80, je souligne). Des raccourcis laissent perplexe : en quoi la « possible adulterous affair » de Bonne de Luxembourg « may explain her minimal interest in spending money on works of art other than devotional manuscripts » (p. 13) ? Des discussions manquent : certes, une miniature de sainte Anne enseignant à lire à la Vierge peut, dans les manuscrits « féminins », renforcer ou exprimer l'identité d'une (future) mère comme éducatrice (chap. IV), mais cette iconographie se trouve aussi dans des « produits masculins », mixtes, ou incertains (Bréviaire de Jean sans Peur et/ou de Marguerite de Bavière, ms Londres, BL, Harley 2897, fol. 340v), non cités.

À cela s'ajoutent encore des erreurs, parfois flagrantes. Passons sur l'usage incorrect de « Duchy of Burgundy » (e.a. p. 11) au lieu de « Burgundian dominions », et sur la Liégeoise Julienne de Cornillon qualifiée de « Flemish anchoress » (p. 110). Le futur Louis XI ne se réfugie pas en Bourgogne (p. 89) mais dans les Pays-Bas bourguignons, et c'est bien pour eux que Jeanne de Castille quitte l'Espagne, non pour la Bourgogne (p. 212). Il est incongru d'écrire que Bening « worked mostly in Flanders, *but* in the 1530s he was based in Bruges », comme si Bruges était hors de Flandre (p. 79, je souligne). L'A. croit qu'en quittant Utrecht pour La Haye, on change de diocèse (p. 90), et fonde un docte raisonnement sur cette erreur. Quelle différence peut-on bien faire p. 12 entre « the Valois courts » de Bourgogne et des « northern Netherlands », et pourquoi distinguer p. 40 une alliance matrimoniale avec la Bourgogne de celle avec les Pays-Bas, ces entités unies sous le même prince possédant une seule et même cour ? Pourquoi passer subitement p. 88 à l'anachronique « Belgium and the Netherlands » dans le contexte des anciens Pays-Bas ? Ignorant que Laval et le culte local de saint Guillaume Firmat se trouvent dans

le Maine et non en Anjou, que la mère de Jeanne de Laval est fille du duc de Bretagne, et que la Maison de Laval est implantée tant en Bretagne que dans le Maine, l'auteur ne voit pas que la litanie des saints du psautier de Jeanne de Laval renvoie à la double tradition du côté du mari (Anjou) et de l'épouse (Maine et Bretagne), écrivant à tort que les saints bretons et « angevins » sont partagées par les époux comme compatriotes, nés « near one another », et par la Bretagne, en tant que voisine (p. 91). L'A. impute sans sourciller l'exclusion des femmes au trône (non de France, mais *in abstracto*) au droit des Francs saliens (p. 92). Qualifier Clément VII et Benoît XIII d'antipapes (p. 19) fait-il droit aux perceptions de l'époque, s'agissant de l'impact supposé de la soustraction d'obédience sur les commandes de mss de dévotion ? En 1477, Marie de Bourgogne aurait été en lutte « with the counts of the Estates General » (quels comtes ?), « when she was trying to claim her title of duchess » (p. 36), un titre qui ne lui a jamais été contesté (l'A. dresse un curieux parallèle entre Marie assurant sa défense et Suzanne affrontant les Vieillards devant le tribunal). A lire l'A. p. 34, Charles le Téméraire semble mourir *après* le mariage de sa fille avec Maximilien (mais la chronologie est correcte p. 38-39). Et d'affirmer qu'elle n'est pas reconnue duchesse « by the neighboring dukes » (p. 34, on se demande bien de qui il peut s'agir) ; ce ne serait que trois ans plus tard qu'elle aurait été reconnue (p. 34). Ce ne sont pas là des détails, quand la biographie familiale tient une part aussi essentielle dans la démonstration. Dans sa propre conclusion, l'A. confond Marguerite d'Autriche et sa mère Marie de Bourgogne, en attribuant à cette dernière la possession des Heures Sforza (p. 212, contra : p. 37 et 58). L'admiration réciproque intense de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, évoquée p. 33, ne paraît pas évidente. Etc. On pourra s'étonner de certaines vues non-orthodoxes présentées comme des évidences (ainsi p. 10, n. 18 : Jean le Bon, roi de France, est le premier duc Valois de Bourgogne, et Charles-Quint le dernier des « Habsburg Dukes of Burgundy », ce qui aurait supposé au moins une discussion, ou p. 207 n.130 la révolte de Gand de 1453 présentée comme « one of the final battles of the Hundred Years War », sans doute par confusion avec la bataille de Castillon la même année).

A l'inverse, certains éléments, qui pourraient renforcer l'argumentation, auraient dû être observés : les *marginalia* de deux fol., pourtant en rapport évident avec le message de la scène principale (p. 68-71, ill.), ne sont même pas signalées. Le caractère néo-latin d'une inscription — dont la question du caractère autographe n'est jamais posée — dans le Bréviaire de Marie de Savoie, duchesse de Milan, qui « reveals a great deal about Mary's identity », est passé sous silence (p. 82-83). Le portrait de Marie de Bourgogne (ms ÖNB 1857, fol.14v), brièvement évoqué (p. 34-35, ill.), n'est nullement pris en compte dans le sous-chapitre consacré aux portraits (p. 104-135). Etc.

Des distractions : p. 24 lire *fifteenth* et non *fourteenth century* ; p. 20 lire *county* et non *duchy* ; p. 43 Jeanne la Folle n'est pas une *mad duchess* mais une reine ; p. 48 n.89 référence factice résultant de la fusion de deux titres distincts ; p. 94 n.21 oubli du *e* final dans la transcription de *miserere* (d'après ill., p. 62) ; Christian de Mérindol a perdu sa particule (p. 165 n.113 et sv., p. 238) ; des coquilles (p. 16 *Montrueil* pour *Montreuil*, p. 116 mot répété, p. 142 *Jürich* pour *Jülich*, p. 232 *Nijmegan* pour *Nijmegen*, p. 237 saut de ligne indu dans une référence).

L'information est parfois datée ou inégale, notamment sur le contexte politique, social et biographique, essentiel au regard du but poursuivi par l'auteure (manquent not. L. Hablot, D. Jeannot, B. Schnerb, M. Sommé, H. Wiesflecker, H. Wijsman, et le volume *Livres et lectures des femmes en Europe entre moyen âge et Renaissance* édité en 2007 par A.-M. Legaré). Les ouvrages cités pour la Guerre de Cent Ans remontent à 1956 et 1959 (p. 207 n.130).

L'ouvrage comporte une liste détaillée des reproductions (p. ix-xii), toutes en n/bl et rarement à pleine page, et des tableaux généalogiques bien utiles (p. 217-222), un soin qui ne rachète pas l'insécurité relative au corpus. Divers choix réduisent la maniabilité : rejet des notes en fin de chapitre, absence de numérotation continue des illustrations, absence de distinction entre sources éditées et littérature secondaire dans la bibliographie (p. 225-246). Dans celle-ci, les mss sont classés fort incommodément par institution (p. 222-225), plutôt que par lieu géographique. Ils sont ensuite repris à l'index général (assez bref, p. 247-251), sous leur seul surnom (par ex. *Bedford Hours*), sans lieu ni cote (ce qui ne favorise pas les croisements), et sans qu'il n'y ait d'index spécifique des mss.

Principaux mss cités : Bruxelles, KBR, ms 11060-61 (Heures de Bruxelles) ; Chambéry, BM, ms 4 (Bréviaire de Marie de Savoie) ; Lisbonne, Fundação Gulbenkian, ms LA148 (Heures de Marguerite de Clèves) ; Londres, BL, ms Add.18850 (Heures Bedford), ms Add.18851 (Bréviaire d'Isabelle de Castille), ms Add.18552 (Heures de Jeanne de Castille), ms Add. 34294 (Heures Sforza) ; New York, PML, ms M.677 (Heures d'Anne de France), mss M.917 et M.945 (Heures de Catherine de Clèves) ; New York, Metropolitan Museum of Art, The Cloisters, ms 54.11 (Belles Heures de Berry), ms 69.86 (Psautier de Bonne de Luxembourg) ; San Marino,

Huntington Library, ms HM1162 (Heures d'Isabelle de Portugal) ; Washington, Library of Congress, Rosenwald Collection, ms 14 (Heures, associées à Louise de Savoie) ; Windsor, The Royal Collection, sans cote (Heures Sobieski).

Éric Bousmar, Université Saint-Louis – Bruxelles